APPEL A CANDIDATURE POUR L'ELECTION PARTIELLE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Mandature 2025-2028

La Commission des Sportifs de Haut-Niveau (CSHN) est une commission qui peut se voir confier par les instances dirigeantes de la Fédération toute mission en relation avec la politique sportive de haut niveau de la FFVoile ou le statut des sportifs de haut niveau. Elle peut également, de sa propre initiative, formuler toute proposition en la matière.

Elle est intégralement constituée de sportifs en activité ou qui ont récemment mis un terme à leur carrière sportive pour être au plus près des problématiques particulières du sport de haut-niveau.

****

Lors de la dernière élection pour le vote des membres de la Commission des Sportifs de Haut Niveau (CSHN), seuls 3 candidats se sont présentés et ont été élus (2 hommes et 1 femme). La CSHN est donc composée actuellement de 3 membres.

Cette commission, en application de l'article 33 premier alinéa des statuts de la FFVoile, est composée de sept membres, dont au moins trois hommes et trois femmes, élus en leur sein par l'ensemble des licenciés de la FFVoile majeurs et inscrits à la date de l'élection sur la liste des sportifs de haut niveau en catégorie Elite, Senior, Relève ou Reconversion.

En cas de postes vacants au sein de la commission, ceux-ci sont pourvus par voie d'élection partielle, dans les mêmes conditions que pour l'élection initiale, pour la durée du mandat restant à courir. L'organisation d'élections partielles n'est obligatoire que si le nombre de membres de la commission devient inférieur à cinq.

Le Bureau exécutif lors de sa séance du 22 mars dernier a fixé la période électorale de cette élection partielle.

L'élection des 4 membres de la CSHN se tiendra à distance sur une période de 4 jours, du vendredi 23 mai 19h00 au mardi 27 mai 2025 19H00.

L'élection des 4 membres se déroulera lors de scrutins séparés (femme et homme) au scrutin secret uninominal majoritaire à un tour.

Nombre de sportifs de haut-niveau appelés à voter : 172

Nombre de poste à pourvoir : 4 dont au moins 2 femmes et 1 homme

Modalités de candidature :

- être inscrits à la date de l'élection sur la liste des sportifs de haut-niveau en catégorie Elite, Senior, Relève ou Reconversion,
- être titulaires d'une licence Club FFVoile 2025,
- être majeurs à la date de l'élection (au 1er jour du début de la période électorale, soit le 23 mai 2025).

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

La candidature doit être composée :

- de la fiche (page 3) dûment remplie du candidat comprenant les informations relatives à :
    - Son identité : nom, prénom, date et lieu de naissance
    - Ses coordonnées : adresse, téléphone et mail
    - Les motifs de la candidature à la CSHN (1 page A4 maximum)
    - Le n° de licence club FFVoile 2025

Les candidatures doivent être adressées à la FFVoile, par mail avec accusé de lecture et de réception à age2024@ffvoile.fr 30 jours avant le début de la période électorale de la CSHN, soit le **mardi 23 avril 2025 au plus tard**,

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par mail

FICHE DU CANDIDAT A LA

COMMISSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

NOM :
Prénom :
Genre : Féminin ☐ Masculin ☐
Date et lieu de naissance :
Adresse postale :
N° de licence club FFVoile 2025 :
N° de téléphone portable : (NB : le n° communiqué sera celui utilisé pour le vote en ligne)
Adresse mail : (NB : l'adresse communiquée sera celle utilisée pour le vote en ligne)

JOINDRE :

- Les motifs de la candidature à la CSHN (1 page recto format A4 maximum),